

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – HORSE AGENCY

1. Présentation de l'entreprise

SARL Horse Agency

Beaulieu, 27560 Lieurey, France

SIRET : 910 273 549 00022

Téléphone : +33 6 84 34 19 29

Email : horseagency27@gmail.com

Représentée par : Thibault Monello

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des services fournis par Horse Agency, société spécialisée dans la vente, la mise en relation et le courtage de chevaux de sport.

Toute prise de contact avec Horse Agency vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV

2. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles Horse Agency :

- Propose des chevaux de sport à la vente,
- Met en relation vendeurs et acheteurs,
- Assure des prestations de courtage, accompagnement et conseil.

3. Nature des prestations

3.1. Vente directe

Horse Agency peut vendre des chevaux dont elle est propriétaire.

3.2. Courtage et mise en relation

Horse Agency intervient comme intermédiaire entre vendeur et acheteur, sans devenir propriétaire du cheval (sauf mention contraire).

3.3. Prestations annexes

Organisation d'essais, visites vétérinaires, démarches administratives, conseils, coordination transport, photos/vidéos, etc.

4. Tarifs et commissions

4.1. Prix de vente

Le prix de vente d'un cheval est fixé par le vendeur ou par la personne responsable de sa commercialisation et doit être validé par Horse Agency avant toute publication.

Le fait pour un vendeur ou de la personne responsable de sa commercialisation de fournir des informations, photos ou vidéos, ou de demander la publication d'un cheval sur le site Horse Agency, vaut :

- Acceptation automatique des présentes CGV
- Autorisation pour Horse Agency de gérer la présentation, la promotion et la vente du cheval
- Engagement contractuel du vendeur sans nécessité de mandat écrit

4.2. Commission de courtage

La commission due à Horse Agency est fixée à 10 % hors taxe (HT) du prix de vente du cheval.

4.3. Exigibilité automatique

La commission est automatiquement due, même si :

- La vente est conclue directement entre le vendeur et l'acheteur
- La transaction est finalisée sans l'intervention finale de Horse Agency
- Tentative de contournement : contact direct ou omission volontaire.

La commission est considérée comme acquise, due et non contestable dès lors que l'acheteur a été mis en contact, informé ou présenté au cheval via Horse Agency.

4.4. Frais supplémentaires

Peuvent s'ajouter : frais de déplacement, organisation d'essais, visites vétérinaires, démarches administratives, transport et prestations particulières.

5. Obligations des acheteurs

En prenant contact avec Horse Agency (message, appel, formulaire, réseaux sociaux, visite, essai...), l'acheteur :

- Accepte intégralement les CGV,
- Reconnaît que le cheval lui a été présenté par Horse Agency
- S'engage à ne pas contacter directement le vendeur
- S'engage à ne pas acheter, négocier ou essayer d'obtenir le cheval en dehors de l'agence,
- Reconnaît que la commission de 10 % HT est due même si la vente est conclue en direct avec le vendeur.

Cette obligation est valable pendant 12 mois après le premier contact.

Toute tentative de contournement engage la responsabilité de l'acheteur et donne lieu à une facturation automatique de la commission.

6. Obligations des vendeurs

Le vendeur ou la personne responsable de sa commercialisation accepte automatiquement les présentes CGV dès lors qu'il transmet des informations, photos, vidéos ou demande la publication du cheval sur Horse Agency.

Le vendeur s'engage à :

- Ne pas vendre directement à un acheteur présenté par Horse Agency
- Rediriger immédiatement tout acheteur vers Horse Agency
- Informer l'agence de tout contact reçu de la part d'un acheteur identifié comme provenant de l'agence.

Toute vente effectuée directement ou indirectement à un acheteur présenté par Horse Agency rend la commission de 10 % HT automatiquement due, même en cas de contournement volontaire.

7. Essais des chevaux

Les essais sont réalisés uniquement sur rendez-vous.

L'acheteur est responsable de sa sécurité et de tout dommage causé au cheval en cas de négligence.

8. Visite vétérinaire

La visite vétérinaire peut être organisée par Horse Agency mais est réalisée par un vétérinaire indépendant.

Le vétérinaire est seul responsable de son rapport.

9. Transport

Le transport est effectué par un prestataire indépendant.

Horse Agency n'assume aucune responsabilité en cas de problème survenant pendant le transport.

10. Responsabilité – Limites

Horse Agency n'est responsable d'aucune faute, omission ou information fournie par le vendeur, ni de l'état de santé réel ou futur du cheval.

La responsabilité de Horse Agency ne peut être engagée qu'en cas de faute directe et prouvée dans l'exécution de ses obligations.

11. Réserve de propriété

Le transfert de propriété se fait selon l'accord conclu entre le vendeur et l'acheteur.

Aucun transfert ne peut intervenir avant paiement intégral.

12. Droit de rétractation

Aucun droit de rétractation n'est applicable à la vente d'un cheval (bien vivant).

Les prestations réalisées immédiatement à la demande du client annulent tout droit de rétractation éventuel.

13. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la relation commerciale et peuvent être partagées avec des partenaires (transport, vétérinaire) avec accord du client.

14. Tribunal compétent

Les CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, compétence du tribunal du siège social de Horse Agency.

15. Usage des photos et vidéos réalisées par Horse Agency

Toutes photos, vidéos ou contenus créés par Horse Agency dans le cadre de la présentation ou de la vente d'un cheval restent la propriété exclusive de Horse Agency.

Le vendeur n'a pas le droit de les utiliser pour un usage personnel, commercial ou promotionnel sans autorisation écrite.

En cas d'utilisation non autorisée, et sur preuve apportée, une facturation forfaitaire de 200 € HT sera émise au vendeur.

16. Réservation, garde et frais

- Le cheval est réservé jusqu'à la visite vétérinaire dès qu'un acheteur manifeste son intention d'achat.
- Après la visite vétérinaire, Horse Agency réserve le cheval pendant 4 jours.
- Après achat et paiement intégral, Horse Agency garde le cheval gratuitement 5 jours.
- Au-delà, des frais de garde de 15 € HT par jour seront facturés.